

tous espéré qu'à l'ouverture de la présente session, nous ne serions pas dans la triste obligation de constater la disparition de quelques-uns d'entre nous. Il va de soi que nous faisons nôtres les sentiments de ceux qui viennent d'exprimer ici leurs condoléances aux amis et parents de M^{lle} Bennett et à la famille de M. Ross. Notre sympathie va aussi au parti libéral, qui vient de perdre un de ses députés, et au parti conservateur, à qui la disparition de M^{lle} Bennett enlève un membre qui était en même temps une très charmante femme.

On a déjà dit de M. Ross que tous ici reconnaissaient son caractère particulièrement amical, la complaisance qui le disposait sans cesse à rendre service à quiconque pouvait avoir besoin de lui. Qu'on me permette d'ajouter, au nom de mes collègues, combien nous étions sensibles à l'accueil qu'il ne manquait jamais de réserver à ceux qui, sans partager ses sentiments politiques, ne lui en témoignaient pas moins le plus grand respect.

Nouvelle venue à la Chambre, M^{lle} Bennett y apportait son charme. Le premier ministre rappelait qu'elle était déjà fort atteinte dès le mois de mai. Je n'avais pas été sans m'en rendre compte à l'époque, et je lui en avais même fait la remarque. Elle m'avait alors répondu qu'elle se portait beaucoup mieux. C'est pourquoi j'ai été particulièrement navré de la nouvelle de sa mort. Nous faisons nôtres les condoléances exprimées par le premier ministre et le chef intérimaire de l'opposition (M. Rowe).

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur, notre groupe s'associe aux hommages que les préopinants viennent de rendre à ces deux anciens députés. Je ne connaissais pas M^{lle} Bennett depuis longtemps. Elle était nouvelle venue à la Chambre mais il est évident que c'était une grande dame, qui se comportait ici de façon toujours agréable. Elle a été malade presque tout le temps qu'elle a passé à la Chambre et j'étais édifié de voir comme elle supportait bien ses souffrances sans se plaindre et j'admirais le calme et la patience avec lesquels elle acceptait ses peines. Nous avons le sentiment que sa mort cause une grande perte à la Chambre et, naturellement, nous exprimons nos condoléances à sa famille et à ses amis, ainsi qu'au parti conservateur qui vient de perdre en elle une si digne représentante.

J'ai aussi appris avec beaucoup de peine la mort de mon ami, Tom Ross. C'était un homme sympathique, qui s'intéressait à une multitude de choses. Je crois que Tom avait découvert le secret d'une existence vraiment variée. Pendant les années que je l'ai connu, j'ai constaté que, selon lui, tout le secret de l'existence, c'était de s'intéresser passionné-

ment à une chose, et de porter un certain intérêt à mille autres. M. Ross s'intéressait vivement aux nouveaux députés, les invitait un après l'autre à venir dans sa circonscription. Son but, en cela, était double. Autant que je me rappelle, l'un de ses objectifs était de faire saisir aux députés les belles choses de sa circonscription et l'autre, d'entrer en relations avec ces députés et permettre à ses commettants de les connaître.

J'ai eu l'avantage de me rendre dans la circonscription du député défunt. J'ai joui, non seulement de ce que j'y ai vu, mais aussi de l'excellente hospitalité que m'ont accordée M. et M^{me} Ross. Je les comptais au nombre de mes meilleurs amis et je tiens, moi aussi, à dire que je regrette la disparition de notre collègue. J'offre nos vives condoléances à M^{me} Ross, au parti libéral également qui perd l'un de ses fervents appuis et un excellent député.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

REGRET DE L'ABSENCE DE L'ANCIEN CHEF DE L'OPPOSITION

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il est un autre fait qui, aujourd'hui, nous attriste tous: c'est de ne pas voir à sa place habituelle à la Chambre l'ancien chef de l'opposition officielle. Nous avons tous été peinés d'apprendre, voici plusieurs semaines, que son état de santé était tel, qu'il se proposait de demander à ses adeptes de le dégager des lourdes responsabilités de la direction de son parti. Je ne dis rien là-dessus, la question n'ayant pas encore été envisagée par les membres de ce parti, quoique, si je ne m'abuse, elle doit être dans un avenir assez rapproché.

Mais je tiens à consigner au compte rendu l'émoi que nous avons tous éprouvé quand nous avons appris que M. George Drew allait non pas cesser, nous l'espérons bien, mais interrompre les services qu'il rend à la nation canadienne. J'espère qu'il ne s'agit que d'une interruption provisoire et que les circonstances seront telles, qu'il pourra, pendant de nombreuses années encore, contribuer, comme il l'a fait par le passé, au progrès de la chose publique dans notre pays. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre en disant à nos honorables amis de l'opposition officielle que nous sympathisons avec eux à l'égard de la circonstance qui a obligé M. Drew à envisager la ligne de conduite qu'il a proposé de soumettre à ses partisans.

Il est malheureux qu'en ces jours pénibles M. Drew ne soit pas le seul qui ait dépensé ses énergies, jusqu'à la limite, au